

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

N° 24T283

ARRÊTÉ DU MAIRE

DOMAINE : 8.3 Voirie

OBJET : Travaux d'extension de la ligne ZENIBUS, réaménagement de la rue.

Rue Barrelet

HORS SECTEUR PNRQAD

A compter du 21/10/2024 jusqu'au 17/01/2025

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants,
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1,
Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V,
Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants,
Vu le code pénal, notamment l'article R610-5,
Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole,
Vu la délibération n°22121633 du 16 décembre 2022 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal,

CONSIDÉRANT la demande du pétitionnaire : **SATR, 188, avenue des Alumines – 13541 GARDANNE** pour le compte de : **LA METROPOLE**, qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRÊTE

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

Article 2 : Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.

Article 3 : L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le **14 OCT. 2024**

Le Maire,
Eric Le Dissès

Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.



24T283



ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION

En date du 14 OCT. 2024

LOCALISATION DE LA DEMANDE

RUE BARRELET

PROPRIETAIRE DE LA VOIE

<input checked="" type="checkbox"/> METROPOLE	<input type="checkbox"/> DEPARTEMENTALE
<input type="checkbox"/> COMMUNALE	<input type="checkbox"/> PRIVEE

LE PETITIONNAIRE ... SATR

Adresse 188 Avenue des ALUMINES 13541 GARDANNE

Tél./FAX 06 81 44 68 87

MAIL l.turco@satr.eu

POUR LE COMPTE DE LA METROPOLE

DATES ET DUREE DES TRAVAUX

DU 21/10/2024 AU 17/01/2025

NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Extension de la ligne ZENIBUS, Réaménagement de la rue

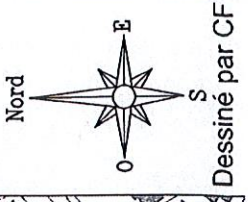
Ouverture de tranchées conformément au Règlement de voirie CUMPM

<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> DAET
<input type="checkbox"/> Longueur Tranchées	<input type="checkbox"/> TRAVAUX DE NUIT de 20h à 6h	
<input type="checkbox"/> Voirie moins de 3 ans	<input checked="" type="checkbox"/> STATIONNEMENT INTERDIT + Panneaux	
<input checked="" type="checkbox"/> TRAVAUX	<input checked="" type="checkbox"/> ALTERNAT MANUEL SI BESOIN	
<input checked="" type="checkbox"/> DANGER	<input checked="" type="checkbox"/> ALTERNAT MANUEL TRICOLORE si besoin	
<input checked="" type="checkbox"/> 30 km/h	<input type="checkbox"/> ROUTE BARREE AVEC DEVIATION Voir plan de circulation ou délestage	
<input checked="" type="checkbox"/> TRAVAUX 1/2 chaussée	<input checked="" type="checkbox"/> Passage VL et PL	
<input checked="" type="checkbox"/> CONES DE SIGNALISATION	<input checked="" type="checkbox"/> PROTECTION DES PIETONS	
<input checked="" type="checkbox"/> BALISAGE DU CHANTIER	<input type="checkbox"/> INSTALLATION BENNE	

AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain

AVIS/OBSERVATION du Directeur Général des Services Techniques

COMMUNE DE MARIGNANE
Périmètres du centre
le 04/12/2019



Dessiné par CF

LEGENDE :

Périmètre PNRoad

